

Un homme poignardé dans un parc en Vendée, le suspect incarcéré dans l'attente de son procès

Samedi 9 août, aux alentours de 20 h, un homme âgé de 37 ans a été poignardé dans le parc de la résidence Dumaine à Luçon (Vendée). Après avoir pris la fuite, un suspect, âgé de 42 ans, a été interpellé par les gendarmes. Ouverte en tentative d'assassinat et confiée à la brigade de recherches de Fontenay-le-Comte, l'enquête a été requalifiée. Le quadragénaire sera jugé mercredi 13 août en comparution immédiate.



Un homme âgé de 37 ans a été agressé au couteau dans un parc de Luçon, samedi 9 août, en début de soirée. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

[Sacha MARTINEZ](#).

Publié le 11/08/2025 à 18h39

Il est 20 h 15, parc de la résidence Dumaine à Luçon (Vendée), lorsqu'un homme est poignardé à l'épaule. Il s'effondre au sol tandis que son agresseur prend la fuite. Des riverains, présents à proximité de la scène, appellent rapidement les secours. La victime, un homme de 37 ans, est transportée en état d'urgence absolue au centre hospitalier de la Vendée à La Roche-sur-Yon. Le couteau, planté par l'assaillant, est resté enfoncé dans son épaule. À son arrivée aux urgences, ce dernier souffre d'une hémorragie. Et les soignants mettront plusieurs heures avant de stabiliser son état.

Une première altercation aurait eu lieu avant les coups de couteau

En parallèle, des gendarmes arrivent rapidement sur les lieux de l'agression. Ils parviennent à retrouver la trace d'un suspect, un homme, âgé de 42 ans, et procèdent à son interpellation avant de le placer en garde à vue. Au vu de la gravité des faits, une enquête est ouverte pour « **tentative d'assassinat** ».

Rapidement, les militaires parviennent à établir que l'agression s'est déroulée en deux temps. Les deux hommes se seraient d'abord croisés une première fois et en seraient venus aux mains. Avant que le suspect, alcoolisé, ne parte récupérer une arme à son domicile. Lors de la deuxième rencontre, le suspect dit avoir utilisé son arme afin de prendre le dessus sur son opposant.

Le suspect jugé mercredi 13 août en comparution immédiate

Ce lundi 11 août, après deux jours de garde à vue, le quadragénaire a été présenté au parquet de La Roche-sur-Yon. Les faits, ouverts en tentative de meurtre, ont été requalifiés en violences aggravées par plusieurs circonstances. Conformément aux réquisitions du parquet, le quadragénaire a été placé en détention provisoire dans l'attente de son procès. Il sera jugé en comparution immédiate, mercredi 13 août, à La Roche-sur-Yon.

Ivre, il agresse un « ami » de boisson au couteau

Hier, un homme de 47 ans a été condamné pour une agression au couteau dans le parc de la résidence Dumaine, à Luçon. Des faits commis sur fond d'alcool et en récidive.

Justice

On l'appelle Le Virage. À Luçon, tout le monde en a entendu parler. C'est un morceau de quartier où les insultes remplacent la politesse et les problèmes se règlent à coups de poing. Samedi 9 août, la journée avait pourtant bien commencé pour Julien Lebreton. « **On était allés acheter des huîtres, puis j'ai payé un coup à des copains du Virage** », raconte l'homme de 47 ans à la barre du tribunal de La Roche-sur-Yon. Les heures passent. L'alcool coule à flots. Des bières et de la vodka. Plus les degrés montent, plus les tensions s'accroissent.

« J'ai même pas eu le temps de le voir arriver »

Des insultes fusent entre deux hommes. Puis des coups. « **En partant, je l'ai menacé. Alors, il m'a mis un coup de poing derrière la tête** »,

raconte Julien Lebreton. L'un perd ses lunettes dans la bataille. L'autre, son téléphone portable. « **Je suis rentré chez moi pour nourrir mon chien. Mais je reconnais que j'étais énervé** », poursuit le quadragénaire. En début de soirée, il retourne au Virage pour retrouver sa branche de lunettes. Il recroise alors celui qui l'a agressé dans l'après-midi. « **Je vais le planter** », entendent plusieurs témoins dans la bouche du suspect. Arrivé à sa hauteur, Julien Lebreton sort son couteau et porte un coup à son adversaire.

« **J'ai entendu crier : " j'ai pris un coup de couteau venez m'aider "** », relate un témoin. La victime gît au sol, en sang. Son agresseur a pris la fuite. Et le couteau ne sera jamais retrouvé. « **Monsieur avait une hémorragie à l'épaule et on ne savait pas ce qui allait advenir de lui** », rappelle Alison Leduc, la vice-procureure. Transportée en urgence à l'hôpital, la victime

s'en tirera avec 10 jours d'incapacité de travail. À l'audience, il se présente le bras en écharpe. « **Il est venu vers moi d'un coup, j'ai même pas eu le temps de le voir arriver** », assure-t-il aux magistrats.

« Je regrette, j'aurais pu le tuer »

Julien Lebreton, lui, a pris la poudre d'escampette. Après s'être débarrassé du couteau, il se rend chez sa mère. Puis finit par se rendre directement à la gendarmerie. En parallèle, une enquête avait été ouverte pour tentative d'assassinat. « **On a un homme, humilié devant ses amis, qui profère des menaces. Il rentre chez lui, retourne sur les lieux, et porte un coup de couteau à celui qu'il qualifie d'agresseur** », rappelle le parquet. En garde à vue, comme devant le tribunal, le quadragénaire reconnaît les faits. « **C'est bien moi et je regrette. J'aurais pu le tuer. Mais le couteau,**

je l'ai toujours eu sur moi. Et je ne l'avais pas sorti avant », se défend-il.

Impossible de prouver l'inverse pour Alison Leduc. En revanche, casier judiciaire à l'appui, elle rappelle les problèmes d'alcool et de violences du suspect. « **L'alcool peut me rendre violent, c'est vrai** », confesse l'homme de 47 ans. Stéphanie Guedo, son avocate, remet les choses en perspectives. « **Quand on a eu un papa qui tapait sa maman à longueur de journée et qui s'alcoolise, c'est pas évident de gérer son impulsivité. Et de se regarder dans le miroir en se disant qu'on ressemble peut-être à son père. Je ne pense pas que l'envoyer en prison l'aiderait.** » Julien Lebreton a tout de même été condamné à quatre ans de prison, dont trois ans ferme, avec maintien en détention. À sa sortie, il aura l'obligation de suivre des soins.

Sacha MARTINEZ.